



SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Arrêté modifiant l'arrêté du 20 juin 2011 arrêtant les seuils de performance environnementale relatifs à la certification environnementale des exploitations agricoles et les indicateurs les mesurant

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge de l'agriculture du 21 janvier au 11 février 2016 sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait envoyer des commentaires et avis à l'adresse électronique suivante : bq.certification.dgpe@agriculture.gouv.fr

Aucune contribution n'a été envoyée à cette adresse.